



Degats suite location saisonniere

Par **maman1992**, le **27/08/2013** à **12:04**

bonjour a tous

je loue ma maison l ete a des touristes
en location saisonnieres

j ai un probleme avec des locataires:

en effet lors de l etat des lieux de sortie j ai remarqué quelques taches sur le canapé blanc en cuir mais je ne me suis pas penchée dessus donc j ai rien noté sur EDL de sortie.lorsqu ils sont partis j ai pu constaté qu ils avaient abimé le canapé en frottant avec un tampon a recuré tres vraisemblablement;le cuir est abimé sur environ un cercle de 10 cm

les ayant contactés par mail ils nient les faits

j avais fait un etat des lieux d entree et de sortie qu ils ont signés et que je possede mais je n ai pas remis de copie de l etat des lieux de sortie signée de main.puis je faire quelquechose au vu qu ils n ont pas edl de sortie signés,qu ils nient les faits,que l etat des lieux d entrée signé stipule que le canapé est en très bon état?

Par **Lag0**, le **27/08/2013** à **13:10**

Bonjour,

Vous pourriez rajouter des choses sur l'état des lieux puisque le locataire n'a pas de double, mais ça ne serait pas très honnête...

Par **maman1992**, le **27/08/2013** à **13:24**

bonjour lag0

je peux vous assurer qu'ils ont réellement abîmé ce canapé en cuir qui coûte très cher
je préférerais qu'ils fassent jouer leur responsabilité civile bien sûr mais vu qu'ils nient la voir
tacher avec du vernis à ongles et l'avoir aussi éraflé je ne vois pas d'autres solutions
qu'en pensez-vous?

ils avaient aussi cassés un plat mais dixit:vu qu'on a pas trouvé le même on l'a pas remplacé!!
et ils ont tout abîmé aussi le lavabo qui présentait une grosse tache blanche(j'avais pris ça
pour du dentifrice)mais j'ai eu un mal fou à l'enlever et cette tache avait même érodé l'émail
du lavabo